



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140826>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-140826**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONCOURS DE DESIGN DZD (DESIGN ZERO DECHET) EDITIONS 2027, 2028 ET 2029

Description : La présente consultation concerne une mission d'accompagnement et d'expertise technique pour l'organisation du concours Design Zéro Déchet – éditions 2027, 2028, 2029. Les prestations portent sur : L'organisation du concours Design Zéro Déchet ; L'accompagnement à la concrétisation des projets ; La valorisation du concours.

Identifiant de la procédure : e64b0d29-5a9c-42c8-88b3-25f242a4283e

Identifiant interne : 25031

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79998000 Services d'accompagnement professionnel

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79822500 Services de conception graphique

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,375,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : (i) Procédure adaptée applicable aux services sociaux et autres services spécifiques, conformément aux articles L.2123-1, R.2123-1 (alinéa 3) et R. 2131-12 à R.2131-13 du Code de la commande publique. (ii) Dans le cadre de la présente consultation, l'acheteur se réserve la possibilité soit de conduire des négociations soit, conformément à l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les négociations peuvent prendre toute forme (écrite, orale, téléphonique ...). Le nombre de tours nécessaire à la conclusion des négociations est laissé à l'appréciation de l'acheteur. A l'issue de la phase de négociation, la dernière offre remise par les candidats constitue l'offre finale. (iii) Les candidatures sont appréciées au regard des capacités techniques, financières ou professionnelles suffisantes pour réaliser les prestations objet du marché telles que définies au sein du RC; aucun niveau minimum de capacité exigés. Les candidats sont incités à utiliser le « Formulaire de candidature » (annexe 3 du RC) et « Déclaration de l'OE » (annexe 4 du RC) pour présenter leur candidature. Pour justifier des capacités économiques et financières, le soumissionnaire peut s'appuyer sur d'autres opérateurs économiques en application de l'article R.2143-12 du code de la commande publique, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur. En outre, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. (iv) Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature, soit en entreprise individuelle, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, tous les membres doivent être mentionnés à l'acte d'engagement, lors du dépôt de l'offre. En application de l'article R2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit pour une entreprise de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : # en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; # en qualité de membre de plusieurs groupements ; Les candidatures concernées seront rejetées dans leur ensemble. Dans le cas d'une candidature en groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. La forme du groupement n'est pas imposée. (v) Il y a une restriction sur le nombre de lot dont lequel un même soumissionnaire peut être attributaire (1 maximum dans l'ordre de numérotation des lots).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accompagnement à l'organisation et l'animation du concours Design Zéro Déchet

Description : La mission confiée au Titulaire du lot 1 consiste à préparer et animer les trois prochaines éditions du concours DZD (éditions 2027, 2028, 2029). Le concours pourra prendre la forme du concours idées « simple », ou bien la formule récente à deux volets incluant le concours projets. Les volets du concours et leur nommage pourront évoluer lors du marché, le Titulaire pourra être impliqué dans ces réflexions.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Options :

Description des options : (i)L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.(ii)Le présent accord-cadre ne confère pas d'exclusivité à ses attributaires, le Sycotom se réservant le droit, sans indemnité pour eux, de confier à d'autres opérateurs publics ou privés les mêmes types de prestation dans les conditions fixées par l'article 1.6 du CCAP Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 420,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : (i) Accord-cadre mono-attributaire fractionné à bons de commande et à marchés subséquent conformément aux articles R2162-2, R2162-6, R2162-7, R2162-9, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique pour un montant minimum de 200 000 €HT et un montant maximum de 750 000 €HT sur la durée du marché. (ii) Compétences attendues : •Coordination fonctionnelle des trois lots ; •Organisation et animation d'évènements, séminaires, temps d'échanges didactiques; •Prise de contact et recherche de profils adaptés à une demande (designers, partenaires économiques et institutionnels, milieu de l'enseignement, réseaux professionnels), facilité d'accès à l'écosystème du design ; •Expertise en organisation et animation d'évènement; •Connaissances solides en design et éco-conception (biens et services) ; •Préparation, captation, montage et mise en ligne d'évènements et d'interviews; •Paramétrage et gestion d'une plateforme numérique de parcours pédagogique et d'échange

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE (apprécié à partir de la somme totale du scénario de consommation (SC) réalisé à partir des prix du Bordereau des prix unitaires)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE décomposée en 4 sous critères qui sont les suivants : B.1 Qualité des profils des intervenants affectés sur 10% / B.2 Qualité de la méthodologie pour l'exécution des prestations sur 40% décomposé en sous-sous critères pondérés tel que mentionné au RC / B.3 Qualité et pertinence de la méthodologie de contrôle de la qualité ; Présentation Méthode de travail pour la réalisation des livrables avec outil de suivi en ligne de la réalisation des documents et exemples de livrables similaire à ceux demandés sur 5% / B.4 Retroplanning organisationnel : organisation des réunions, outils de suivi, tenue des délais...sur 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE décomposée en 3 sous critères qui sont les suivants : C.1 Sobriété des mobilités dans le cadre de l'exécution des prestations sur 1,5% / C.2 Sobriété numérique sur 1,5% / C.3 Organisation d'évènements éco-responsables et inclusifs 2%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : (i) Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite. L'organisme apportant sa garantie est choisi par le Titulaire conformément à l'article R2191-41 du Code de la commande publique. (ii) Le présent marché est financé sur ressources propres de l'acheteur, réglé par virement, conformément aux règles de la comptabilité publique. Délai de

paiement : 30 jours à la date certaine de réception des documents comptables.
Avance possible : formes et conditions posées par l'article R2191-16 du Code de la Commande Publique. Délai de versement de l'avance : En cas d'acceptation de l'avance, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du bon de commande ou du marché subséquent, sous condition garantie à 1ere demande transmise.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet : d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Amorçage de la concrétisation de projets issus du concours

Description : La mission confiée au Titulaire de ce lot consiste donc à contribuer à l'amorçage de cette concrétisation en proposant un accompagnement vers une seconde, voire une troisième version de projet issue du concours. Afin d'être impliqué au maximum dans le concours et donc permettre une exécution plus pertinente des prestations, le Titulaire sera mobilisé tout au long du concours.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79998000 Services d'accompagnement professionnel

Options :

Description des options : (i)L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.(ii)Le présent accord-cadre ne confère pas d'exclusivité à ses attributaires, le Sycotom se réservant le droit, sans indemnité pour eux, de confier à d'autres opérateurs publics ou privés les mêmes types de prestation dans les conditions fixées par l'article 1.6 du CCAP Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 174,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 225,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : (i) Accord-cadre mono-attributaire fractionné à bons de commande et à marchés subséquent conformément aux articles R2162-2, R2162-6, R2162-7, R2162-9, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique pour un montant minimum de 30 000 €HT et un montant maximum de 225 000 €HT sur la durée du marché. (ii) Compétences attendues : •Accompagnement complet au développement de produits (biens ou services) – portage de projets, recherche de partenaires et financement, conseil au développement...;•Expertise en design et capacité à mobiliser un réseau de spécialistes ;•Expertise en éco-conception (produits et services)

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE (apprécié à partir de la somme totale du scénario de consommation (SC) réalisé à partir des prix du Bordereau des prix unitaires)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE décomposée en 4 sous critères qui sont les suivants : B.1 Qualité des profils des intervenants affectés (maitrise gestion projet, écoconception et design) sur 15% / B.2 Qualité de la méthodologie pour l'exécution des prestations sur 35% / B.3 Qualité des livrables sur 5% / B.4 Retroplanning organisationnel : organisation des réunions, outils de suivi, tenue des délais...sur 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE décomposée en 2 sous critères qui sont les suivants : C.1 Sobriété des mobilités dans le cadre de l'exécution des prestations sur 2,5% / C.2 Sobriété numérique sur 2,5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : (i) Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite. L'organisme apportant sa garantie est choisi par le Titulaire conformément à l'article R2191-41 du Code de la commande publique. (ii) Le présent marché est financé sur ressources propres de l'acheteur, réglé par virement, conformément aux règles de la comptabilité publique. Délai de paiement : 30 jours à la date certaine de réception des documents comptables. Avance possible : formes et conditions posées par l'article R2191-16 du Code de la Commande Publique. Délai de versement de l'avance : En cas d'acceptation de l'avance, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du bon de commande ou du marché subséquent, sous condition garantie à 1ere demande transmise.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet : d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Communication et valorisation du concours DZD

Description : La mission confiée au Titulaire du lot 3 est assez variée et comporte notamment la création d'une charte graphique et identité visuelle marquante pour chaque édition du concours et d'une déclinaison sous forme de kit, fidèle à la charte du Syctom et en cohérence avec les éditions précédentes du concours ; l'animation d'un blog et d'un / des réseaux sociaux pour inciter les étudiants, les écoles et les jeunes diplômés à participer au concours ; le relai des informations essentielles et temps forts du concours sur les réseaux ; la valorisation du concours auprès des participants, des écoles, des jeunes diplômés et du grand public en général à travers la réalisation d'un cahier du concours et de sa version numérique augmentée.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Options :

Description des options : (i)L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.(ii)Le présent accord-cadre ne confère pas d'exclusivité à ses attributaires, le Sycotom se réservant le droit, sans indemnité pour eux, de confier à d'autres opérateurs publics ou privés les mêmes types de prestation dans les conditions fixées par l'article 1.6 du CCAP Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 243,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : (i)Accord-cadre mono-attributaire fractionné à bons de commande et à marchés subséquent conformément aux articles R2162-2, R2162-6, R2162-7, R2162-9, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique pour un montant minimum de 90 000 €HT et un montant maximum de 400 000 €HT sur la durée du marché. (ii)Compétences attendues : •Elaboration d'une stratégie de communication ; •Conception et mise à disposition d'une charte graphique et d'une boîte à outil comprenant des visuels fixes et animés; •Proposer une communication dédiée à un public spécifique; •Création et gestion de réseaux sociaux; •Gestion et publications sur un blog

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE (apprécié à partir de la somme totale du scénario de consommation (SC) réalisé à partir des prix du Bordereau des prix unitaires)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE décomposée en 4 sous critères qui sont les suivants : B.1 Qualité des profils des intervenants affectés (maîtrise webdesign, création et fabrication d'imprimés et gestion des réseaux sociaux) sur 10% / B.2 Qualité de la méthodologie pour l'exécution des prestations sur 25% / B.3 Qualité et pertinence de la méthodologie de contrôle de la qualité et pertinence des exemples de livrables sur 15% / B.4 Retroplanning organisationnel : organisation des réunions, outils de suivi, tenue des délais...sur 5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE

Description : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE décomposée en 2 sous critères qui sont les suivants : C.1 Sobriété des mobilités dans le cadre de l'exécution des prestations sur 2,5% / C.2 Sobriété numérique sur 2,5%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/925205?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : (i) Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code de la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite. L'organisme apportant sa garantie est choisi par le Titulaire conformément à l'article R2191-41 du Code de la commande publique. (ii) Le présent marché est financé sur ressources propres de l'acheteur, réglé par virement, conformément aux règles de la comptabilité publique. Délai de paiement : 30 jours à la date certaine de réception des documents comptables. Avance possible : formes et conditions posées par l'article R2191-16 du Code de la Commande Publique. Délai de versement de l'avance : En cas d'acceptation de l'avance, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du bon de commande ou du marché subséquent, sous condition garantie à 1ere demande transmise.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet : d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du

Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Numéro d'enregistrement : 257 500 074 00030

Adresse postale : 86 rue Regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Directrice Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques et Assurances/ Service de la co

Adresse électronique : marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : +33 140131700

Adresse internet : <http://www.syctom-paris.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d6a95766-e6a1-4119-9ccc-44a729546de4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2025 à 18:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025